

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 20 septembre 2010**

L'an deux mil dix, le lundi 20 septembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, MM. Migeon, Le Gallo, Mmes Honoré, Proust, M. Rabier, Mmes Blanchard, Puissesseau, Jarrouse, Courtemanche, Deschamps, MM. Regnault, Follet, Girard, Sauzeau, Stanimirovic, Langer, Mme Jiguet, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Arnaud, Melle Genet, M. Durand, Mme Gouardo, M. Barthélémy.

Absents excusés représentés :

Mme Comina avait donné pouvoir à M. Rabier
Mme Bureaux avait donné pouvoir à Mme Martin
M. Bocquet avait donné pouvoir à M. Durand

Absente excusée non représentée : Mme Gachet

Secrétaire de séance : Mme Deschamps.

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2010 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 6 juillet 2010 à 15 h 00 : Visite « Découvrez un village en Beauce » à La Nivelles.

Le 8 juillet 2010 à 9 h 30 : Réunion avec le Conseil Général et Odyls pour faire le point sur le fonctionnement des transports scolaires.

Le 8 juillet 2010 à 18 h 30 : Commission Communication concernant la signalétique urbaine.

Le 14 juillet 2010 : Concours de pêche pour les enfants, marché nocturne, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire.

Le 20 juillet 2010 à 14 h 00 : Comité Technique Paritaire pour l'adoption du bilan social.

Le 21 juillet 2010 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. au cours duquel ont été examinées diverses demandes d'aides et évoqué l'animation du repas des aînés.

Le 30 août et le 17 septembre 2010 en matinée : Réunion avec le Conseil Général dans le cadre de la réalisation du nouveau collège et de la salle polyvalente sur la Z.A.C. des Tertres.

Le 4 septembre 2010 à 14 h 00 : Accueil des nouveaux arrivants et remise des récompenses des maisons fleuries.

Le 5 septembre 2010 de 10 h 00 à 18 h 00 : Forum des Passions.

Le 6 septembre 2010 à 16 h 30 : Présentation de Monsieur LELEVE propriétaire du château qui a exposé ses projets.

Le 7 septembre 2010 à 19 h 00 : Réunion avec les Conseillers Municipaux du Canton sur le projet de communauté de communes.

Le 8 septembre 2010 à 19 h 00 : Commission de Sécurité pour faire le point sur l'organisation de la Caravane de Loire.

Le 12 septembre 2010 à 12 h 00 : Inauguration de la borne camping-car et de la piste d'athlétisme.

Le 12 septembre 2010 à 12 h 30 : Caravane de Loire.

Le 15 septembre 2010 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Le 15 septembre 2010 à 20 h 30 : Commission Tourisme/Animations - Foires et Marchés pour faire le point sur l'activité touristique et sur le nouveau contrat de marché.

Le 16 septembre 2010 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 20 septembre 2010.

Les 18 et 19 septembre 2010 : Journées du Patrimoine.

Le 20 septembre 2010 à 19h00 : Commission élargie sur l'intercommunalité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Attribution de subventions exceptionnelles au profit de :

- Meung Actif :

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 600 € à l'Association Meung Actif, dans le cadre des animations auxquelles elle a participé au titre de la Caravane de Loire.

- Ciné-Meung.

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'Association Ciné-Meung, dans le cadre de l'organisation du 7^{ème} Festival « Ciné Nuits d'Automne ».

Saison Culturelle 2011 : demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de la Région, de l'Etat et du Département, dans le cadre de la mise en œuvre du prochain programme de la Saison Culturelle pour l'année civile 2011.

Demandes de subventions auprès de différentes administrations pour la mise en valeur des Mauves.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès du Conseil Général du Loiret, de la Région Centre au titre du programme Leader et

du Contrat de Pays, dans le cadre de la mise en valeur de la promenade des Mauves à Meung-sur-Loire pour l'aménagement de cheminements et d'une signalétique.

Exonération de taxe au profit de certaines entreprises de spectacles.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à prendre une délibération concernant l'exonération de taxe pour certains établissements de spectacles cinématographiques et certaines entreprises de spectacles vivants, suite à la modification de l'article 1464 A du CGI liée à la suppression de la taxe professionnelle.

Redevance d'occupation du domaine public par Médialys.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une nouvelle convention de partenariat avec Médialys afin de mettre à jour le linéaire occupé et fixe les tarifs de redevance en application du décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005.

Signature d'une convention de superposition de gestion pour l'entretien des bords de Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention de superposition de gestion avec les Services de l'Etat, qui permettrait ainsi aux services de la Commune d'intervenir pour assurer des aménagements et entretien des bords de Loire avec notamment la réfection de la cale existante.

Communication du rapport d'observations définitives arrêtées par la Chambre Régionale des Comptes du Centre sur la gestion de la Commune de Meung-sur-Loire.

L'Assemblée prend acte du rapport d'observations définitives sur la gestion de 2004 à 2007 de la Commune de Meung-sur-Loire qui a été transmis par la Chambre Régionale des Comptes du Centre.

Approbation du rapport d'activités du SIVOM du Canton de Meung-sur-Loire au titre de l'exercice 2009.

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte du rapport d'activités qui a été transmis par le SIVOM du Canton de Meung-sur-Loire pour l'année 2009.

Actualisation des barèmes horaires d'indemnisation des installations sportives par le Conseil Général.

A l'unanimité, l'Assemblée adopte les nouveaux barèmes d'indemnisation du Conseil Général pour l'utilisation par le Collège Gaston Couté des installations sportives magdunoises et autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention afférente ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

Signature d'une convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service pour l'accueil de loisirs sans hébergement.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une nouvelle convention d'objectifs et de financement de la prestation de service pour l'accueil de loisirs sans hébergement entre la Commune de Meung-sur-Loire et la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.

Marchés d'approvisionnement : mise en place d'un règlement de fonctionnement et signature de la convention de gestion.

A l'unanimité (trois abstentions relevées), l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer la convention de gestion des marchés communaux d'approvisionnement et autres occupations du

domaine public avec la Société Géraud et donne délégation à Madame le Maire pour mettre en place un règlement de fonctionnement fixant notamment les règles d'attribution et les conditions d'occupation et de transfert des places sur le marché.

Z.A.C. des Tertres :

- **modification du dossier de création et fixation des modalités de concertation,**
- **modification du dossier de réalisation et du programme des équipements publics,**
- **dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.**

Suite à la résiliation de la convention avec la Société Nexity, il est nécessaire de repenser l'aménagement global de la Z.A.C. notamment en termes de voirie et de réseaux, de phasage et de prendre en compte la maison de retraite comme nouvel équipement public.

A l'unanimité (deux abstentions relevées) :

L'Assemblée autorise Madame le Maire à procéder en temps voulu à la modification du dossier de création de la Z.A.C. des Tertres, à la modification du dossier de réalisation et du programme des équipements publics, à déposer en tant que de besoin un dossier au titre de la loi sur l'eau.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée fixe les modalités de concertation permettant d'informer le public sur la modification du dossier de création.

L'Assemblée autorise enfin Madame le Maire à effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre de ce dispositif, à lancer l'enquête publique qui s'avèrerait le cas échéant nécessaire et à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Personnel Communal : modification du tableau des effectifs.

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification du tableau des effectifs du personnel contractuel en créant cinq postes de professeurs de musique à temps non complet et en modifiant un poste de rédacteur contractuel en poste d'adjoint d'animation stagiaire.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir ainsi que des dates d'enquêtes publiques et des remerciements des associations et organismes divers pour l'octroi de subventions ou d'aides diverses apportées par la Collectivité.

Madame le Maire fait le point sur l'avancée du projet de maison de santé, sur les différentes réunions qui ont eu lieu avec les professionnels de santé durant l'été et informe l'Assemblée que le permis de construire a été déposé et que les travaux de démolition sont prévus d'ici la fin de l'année.

Madame le Maire fait le point sur le raccordement sur le 3^{ème} forage. Elle indique que les travaux ont commencé le 15 août et qu'ils se termineront le 15 octobre prochain.

Madame le Maire fait part à l'Assemblée du lancement par le Pays d'une étude visant à la mise en œuvre d'une opération de restructuration de l'artisanat, du commerce et des services.

Affiché le :

Meung-sur-Loire, le 24 septembre 2010
Le Maire,
Pauline MARTIN